

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 2 août 2016 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : MM. Roland Leroux, MAIRE
Yves Lapointe, CONSEILLER
Francis Boucher, CONSEILLER
Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER
Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE
Mme Nancy St-Pierre, CONSEILLÈRE

Est absent : M. Germain Dupuis, CONSEILLER

Tous les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Roland Leroux, maire, Nathalie Blais, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

01-08-2016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant « autres sujets » ouvert pour la séance et en déplaçant la période de questions en début de la réunion.

02-08-2016

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 4 JUILLET 2016

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal du 4 juillet 2016 soit adopté en enlevant un proposeur à la résolution 04-07-2016

(*) M. Clément Clerc fait un compte rendu des réunions pour le comité ADHOC pour l'avenir des bâtiments religieux, en mentionnant que celui-ci est favorable pour un projet rassembleur et peu coûteux.

(*) M. Gilles Ouellet, résident de la Route des Milots fait des recommandations au Conseil pour l'entretien des fossés car c'est problématique.

03-08-2016

ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019 ET SIGNATURE DE L'ENTENTE INTER MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal accusent réception de l'annexe A amendée du 25 mai dernier, détaillant les orientations à prendre pour le prochain contrat de collecte et traitement des matières résiduelles. Ces recommandations découlent des discussions ressorties lors de la rencontre du 25 mai dernier en présence des représentants de chacune des municipalités participantes à l'entente inter municipale portant sur les matières résiduelles ;

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte les recommandations du comité de gestion des matières résiduelles telles que précisées dans l'annexe A, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE M. Roland Leroux, maire et Mme Nathalie Blais, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska une nouvelle entente inter municipale incluant les modifications prévues à l'ANNEXE A.

04-08-2016

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE MISE A JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINES

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise la demande de subvention pour une mise à jour de la politique familiale et des aînés et Mme Marie-Ève Paradis, conseillère est désignée comme responsable des questions familiales et des aînés dans la municipalité et sera la référence au dossier.

05-08-2016

2^E VERSEMENT POUR ACTION PROGEX

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement du 2^e versement pour le dossier de la rue Principale et de retenir le 10% comme prévue au Devis.

06-08-2016

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement des salaires du mois de juillet (incluant les DAS de la période) au montant de 13 639,42 \$ plus les frais de 68.73 \$ et les comptes à payer totalisant un montant de 44 783,73 \$.

06-08-2016

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents, la séance est levée à 22h30.

Roland Leroux, maire

Nathalie Blais, directrice-générale